



Plaidoyer pour une politique industrielle ambitieuse

POINTS CLÉS DU MÉMORANDUM
D'ESSENCIA WALLONIE POUR LES ÉLECTIONS 2014



Les chiffres-clés du secteur wallon de la chimie et des sciences de la vie

- le **2^{ème}** secteur de l'industrie manufacturière en Région wallonne
- près de **200 entreprises**, dont un quart de PME
- plus de **26.000 emplois directs** et **40.000 emplois indirects**
- un chiffre d'affaires de **€ 11 milliards**
- le **1^{er}** investisseur privé en R&D avec **€ 1,03 milliard**
- de **gros investissements en infrastructure** avec une moyenne de **€ 500 millions/an**
- un **tiers du total des exportations** de la Région (le secteur exporte 75% de sa production) et **4,8 milliards d'excédent commercial**
- un centre de formation professionnelle:

Cefochim

Des sous-secteurs diversifiés et complémentaires, avec une croissance variable

- pharmacie et biotechnologies
- chimie de base (pétrochimie, minérale)
- détergents, savons et cosmétiques
- encres, peintures, vernis et mastics
- transformation de caoutchouc et des plastiques
- engrais et produits phytopharmaceutiques

Les conditions pour le développement de l'industrie chimique et des sciences de la vie en Wallonie



Donner la priorité au principe d'innovation

AU NIVEAU RÉGIONAL

- La **pérennisation des pôles de compétitivité** avec une **simplification administrative** dans leur gestion et celle des projets
- L'**inscription dans le programme Horizon 2022 de l'économie bio-basée comme axe prioritaire de développement** avec la mise en place de conditions optimales (logique du Cascading use, appels aux financements européens, cadre normatif)
- Le **renforcement des synergies « entreprise-université » en faveur de l'open innovation** (doctorats et tfe en entreprises, valorisation des contributions en nature des entreprises, comité d'accompagnement avec industriels pour organes de recherche universitaire)

AU NIVEAU FÉDÉRAL

- Les aides fiscales à l'innovation doivent être maintenues et amplifiées, à savoir le **maintien des intérêts notionnels**, une **extension de la dispense de précompte professionnel aux bacheliers R&D**, la mise en place d'un **tax shelter pour les PME biotech** et des conditions particulières (exonération fiscale sur les revenus des brevets et crédit d'impôt accéléré) pour les Young Innovative Companies



Assurer la compétitivité en garantissant des conditions de concurrence équitables

LES COÛTS ÉNERGÉTIQUES

AU NIVEAU RÉGIONAL

- La réduction des surcoûts régionaux sur l'électricité :
 - en limitant, par des exonérations, l'impact des surcharges existantes sur les entreprises
 - en concevant les aides pour le renouvelable sur base de l'investissement et d'un temps de retour acceptable
 - en fixant pour les entreprises une norme énergétique couvrant toutes les composantes du prix (fédérales et régionales)
- La mise en place pour les entreprises d'un système de compensation du coût des émissions indirectes sur le prix de l'électricité et la suppression de la limite de 20MW pour l'octroi de certificats verts aux autoproductions fossiles

AU NIVEAU FÉDÉRAL

- Outre la mise en œuvre de la norme énergétique, un approvisionnement suffisant de l'énergie doit être garanti

ENSEIGNEMENT, FORMATION ET MARCHÉ DE L'EMPLOI

AU NIVEAU RÉGIONAL

- Une amélioration de l'enseignement des sciences et de l'image des métiers dans le secondaire par une stratégie intégrée de tous les acteurs et un centre de didactique des sciences
- Une généralisation des mises en situation professionnelle (stages de longue durée et alternance) et une intensification de l'apprentissage des langues dans le supérieur
- Une capitalisation sur le succès des projets formation des pôles de compétitivité par une poursuite via le budget Forem et un financement structurel des centres de compétence en fonction de l'emploi sectoriel
- Une extension des réductions des charges « groupe cible » aux diplômés de l'enseignement supérieur

AU NIVEAU FÉDÉRAL

- Une poursuite de la résorption du handicap salarial sur le travail à feu continu s'impose ainsi que la mise en place d'une épargne-temps pour permettre un allongement de la vie professionnelle

LOGISTIQUE

AU NIVEAU FÉDÉRAL

- L'assurance d'une continuité du trafic ferroviaire diffus
- Le maintien et le développement du réseau de pipelines
- Des accords de libre-échange ambitieux et équilibrés, favorisant le commerce international
- Une politique douanière favorisant le commerce international



Créer un cadre réglementaire stable garantissant une sécurité juridique

SANTÉ, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

AU NIVEAU RÉGIONAL

- Un changement de la législation environnementale allant vers une simplification des procédures et plus de pragmatisme et se limitant au strict respect du prescrit européen
- Une fiscalité environnementale qui soit vraiment liée à la performance environnementale (justifiée par étude d'impact et gel si but atteint)
- La mise en place par site d'exploitation d'un permis d'environnement électronique consolidant les divers avenants
- Une mise en œuvre unique du décret « sol » pour un même terrain, mais avec surveillance
- Une politique Seveso efficace incluant une simplification, une harmonisation avec les pays voisins

AUX NIVEAUX FÉDÉRAL ET EUROPÉEN

- L'action doit être portée sur les politiques sécurité produits avec une implémentation de REACH qui protège l'homme et l'environnement (basée sur le risque et non pas la dangerosité) tout en permettant une promotion de l'innovation et de la compétitivité ainsi qu'une approche harmonisée en ce qui concerne les nanomatériaux et une clarté dans les critères définissant les perturbateurs endocriniens (définition OMS, seuil limite, liste unique)

POLITIQUE « PRODUITS » DURABLE

AUX NIVEAUX RÉGIONAL ET FÉDÉRAL

- Un jugement de la durabilité des produits sur la performance dans l'application finale, guidant notamment l'octroi de primes tout en évitant une discrimination idéologique (p. ex. pour les produits de construction)

AU NIVEAU EUROPÉEN

- Une politique harmonisée en matière d'OGM devrait être mise en place



BERNARD BROZE
Administrateur délégué
essencia wallonie

PASCAL LIZIN
Président
essencia wallonie



essenscia
wallonie

Diamant Building
Boulevard Auguste Reyers 80
B – 1030 Bruxelles
T. + 32 2 238 97 11
F. + 32 2 231 13 01
memorandum2014@essenscia.be
www.essenscia.be

Fédération belge des industries chimiques et des sciences de la vie asbl

